

LAMOTTE S'ENGAGE DURABLEMENT DANS DES PROJETS D'HABITATS PARTICIPATIFS

Créer du lien social, favoriser le bien vieillir, privilégier les pratiques écoresponsables pour protéger l'environnement, comptent parmi les enjeux majeurs de la société de demain. Le Groupe Lamotte s'engage durablement sur ces sujets et apporte de nombreuses réponses comme par exemple l'habitat participatif sur ses programmes.

À Nanterre avec le programme « Forêts des Groues », à Bagneux avec le tiers lieu « les Simones », à la Chapelle sur Erdre près de Nantes avec « Respirations », ou encore à Chantepie près de Rennes avec « Les Clairières boisées », habitants, collectivités, associations et Lamotte s'associent dans un processus vertueux pour relever ensemble les défis de la cohésion sociale et de l'écologie.

À NANTERRE FORET DES GROUES

C'est sous la houlette de l'architecte Sonia Cortesse (agence ADSC), que Forêt des Groues a été imaginée, avec Christian Hackel (agence M'Cub) et Julien Beller (agence Le 6B), en collaboration avec Olivier Van Poucke (Bacage Paysage). Le projet a séduit l'aménageur par son approche participative. En effet, ce programme immobilier situé sur la partie la plus résidentielle de la ZAC (secteur Hanriot), va être co-construit avec ses futurs habitants. Une réunion publique, qui s'est déroulée en mars, a permis de présenter le concept à une centaine de futurs acquéreurs potentiellement intéressés par cette démarche innovante.

Sur la totalité du projet, les habitants vont pouvoir s'impliquer dans la conception des logements. Objectif : imaginer, très en amont, d'autres manières d'habiter. Une partie **des appartements va notamment être entièrement co-conçue en mode participatif**, une dizaine **d'habitants vont ainsi être fédérés en coopérative**. Mais les autres bâtiments vont aussi impliquer les futurs acquéreurs : cela pourra aller de la simple rencontre des futurs voisins à la co-conception (intégration des souhaits en amont des conceptions). Sur ce projet, le groupe Lamotte a mis en place une coopérative d'habitant de 7 logements ainsi que 20 logements en co-conception.



CONTACT PRESSE

À BAGNEUX LES SIMONES TIERS-LIEUX POUR VIVRE MIEUX

Dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » Lamotte et Brémond ont été nommés lauréats pour leur projet portant sur le site Blanchard/Croizat-Fortin à Bagneux, avec le programme « Le temps sur mesure » mené en co-promotion. Ce projet **d'aménagement et de construction, co-conçu avec la ville**, est doté d'un principe de préfiguration qui favorise **l'animation du site avant le démarrage des travaux**. Un principe d'occupation temporaire accompagne le programme pour **activer les lieux sans attendre leur transformation**. C'est donc dans ce cadre qu'est né « Les Simones, tiers-lieu pour vivre mieux ». Cet espace est dédié à l'alimentation saine et locale, à la réduction des déchets et à la santé naturelle. Il regroupera un espace dédié à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'un espace de santé naturelle dédié à la pratique professionnelle des médecines alternatives (sophrologie, naturopathie...).



À LA CHAPELLE SUR ERDRE LE PROGRAMME « RESPIRATIONS »



Aux portes de Nantes, La mairie de la Chapelle-sur-Erdre engage un vaste programme de renouvellement urbain et notamment de son quartier du Bois Fleuri, situé en bordure des voies du tram-train. C'est dans ce contexte que Lamotte a remporté, avec l'atelier d'architectes-paysagistes FAAR, la réalisation d'un projet d'envergure qui s'étend sur 2 hectares de terrain. Le projet Respirations s'insère en plein cœur de La Chapelle-sur-Erdre, se présentant comme un nouvel espace de vie attractif. Situé en proximité immédiate du pôle multimodal, il a également vocation à favoriser le lien social.

Aux côtés de LAMOTTE, l'assistant à maîtrise d'ouvrage Courtoisie Urbaine animera **une démarche dynamique d'implication habitante** en proposant des ateliers pour mobiliser les riverains autour de thématiques urbaines et environnementales, par exemple l'organisation des futurs espaces publics... Une médiation artistique pourrait également être mise en place pour développer l'imaginaire du projet.

CONTACT PRESSE

À CHANTEPIE LAMOTTE REINVENTE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Dans le cadre de la ZAC « Bocage Citadin » à Chantepie, LAMOTTE et ESPACIL ont remporté, avec le concours des agences COBE Architecture et MCA, le maxi-lot 3 de la ZAC, appelé « Les Clairières Boisées ». Ce projet à dominante de logements familiaux intègre néanmoins quelques cellules commerciales et d'activité en RDC.

Ici aussi, Lamotte a choisi de mobiliser Courtoisie Urbaine comme assistant à maîtrise d'usage afin de **travailler sur ces locaux de manière participative et proposer de réinventer ensemble, l'environnement de travail.**

Les enjeux sont multiples :

- Créer, en lien avec la collectivité, une réelle émulation autour de ces locaux en proposant **une démarche d'accompagnement poussée à destination d'acteurs locaux qui ne trouvent pas aujourd'hui leur outil de travail.**
- **Proposer ces locaux à des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, souvent un peu éloignés des réseaux « traditionnels » de commercialisation.
- Chercher à apporter sur le site des activités qui servent le projet global, via des services aux habitants par exemple.

Enfin, l'esprit participatif du projet ne se limitera pas seulement à ces locaux d'activité. En effet, en cours de commercialisation, **plusieurs ateliers seront mis en place avec les premiers habitants afin de « programmer » ce que seront les espaces communs** : jardin potager, terrain de pétanque... ? Ce sont **les futurs habitants qui décideront et qui réfléchiront ensemble à la gestion de ces espaces.**

Ainsi, partout en France et quelle que soit l'ampleur du projet, Lamotte s'attache à proposer des **démarches innovantes qui placent les futurs habitants au cœur de leurs habitats.** À l'écoute des tendances qui révolutionnent l'habitat de demain et des territoires, le groupe s'engage donc durablement et avec bienveillance.

// À PROPOS DE LAMOTTE

Lamotte intègre les savoir-faire et les expertises permettant d'être présent sur tous les segments de l'immobilier : construire, gérer, exploiter ou investir. Groupe familial indépendant, Lamotte réalise en 2019 un chiffre d'affaires cumulé de 373 731 K€ HT. Implanté dans les grandes métropoles françaises (Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon), le Groupe Lamotte accompagne avec ses 660 collaborateurs les mutations des villes et les grands projets de vie. En 2019, ce sont 1 421 logements réservés, 28 000 m² d'immobilier d'entreprise et commerces construits, 600 000 m² d'immobilier d'entreprise gérés, 4 850 logements gérés et 12 résidences services seniors exploitées. www.groupe-lamotte.com

CONTACT PRESSE